

**Le 21 décembre 2022**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Grosse-Île, pour l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2023, 2024 et 2025, pour laquelle un avis public est donné conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, tenue dans la salle de conférence municipale située au 1-006 chemin Jerry, Grosse-Île, Québec, le 21 décembre 2022 à 16h00, sous la présidence de la mairesse, Madame Diana-Joy Davies, et à laquelle il y a quorum.

Sont présentes:

Mairesse: Diana-Joy Davies

Conseillères: Marlene Boudreau  
Kathy Burke  
Johanne Clark

Greffière-trésorière adjointe: Maxine Matthews

Sont absentes

Conseillères : Nancy Clark  
Katrina Keating  
Miranda Matthews

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

N2022-184

La mairesse, Diana-Joy Davies, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

R2022-185

Sur une proposition de Marlene Boudreau  
Appuyée par Johanne Clark  
Il est résolu à l'unanimité des Conseillères présentes

**QUE** l'ordre du jour présenté soit adopté :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2023, 2024 et 2025
4. Période de questions
5. Clôture de la séance

### **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023, 2024 ET 2025**

R2022-186

Sur une proposition de Kathy Burke  
Appuyée par Marlene Boudreau

Il est résolu à l'unanimité des Conseillères présentes

**QUE** le programme triennal d'immobilisations 2023, 2024 et 2025 de la Municipalité de Grosse-Île soit adopté tel que présenté par la Greffière-trésorière adjointe, Maxine Matthews.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

**N2022-187**

Aucun membre du public n'est présent.

### **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**R2022-188**

Sur une proposition de Marlene Boudreau, la séance est levée à 16h30.

---

Diana-Joy Davies  
Mairesse

---

Maxine Matthews  
Greffière-trésorière adjointe